## SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU CANNABIS SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



## DÉCLARATION D'UN FICHIER DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

1.	Fichier de renseignements personnels : service à la clientèle	
	Renseignements sur le traitement des provenant des clients et du public en gér	commentaires, des plaintes et des suggestions néral
2.	CATÉGORIES DE RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LE FICHIER   ☐ Renseignements concernant l'identité ☐ Renseignements concernant sa santé et/ou les services sociaux ☐ Renseignements concernant l'éducation ☐ Renseignements concernant l'emploi ☐ Autre(s): Renseignements nécessaires au traitement du dossier	
3.	FINS POUR LESQUELLES LES RENSEIGNEMENTS SONT CONSERVÉS  ☐ Application de la loi : ☐ Application d'un règlement : ☐ Gestion : Service à la clientèle et amélioration des processus/réponse aux plaintes ☐ À des fins statistiques ☐ Autre(s) :	
4.	MODE DE GESTION DU FICHIER	
	Support(s) utilisé(s)	Localisation dans un endroit unique
	<ul><li>☑ Informatique</li><li>☐ Papier</li><li>☐ Autre(s):</li></ul>	☐ Oui ⊠ Non

5.	DURÉE GÉNÉRALE DE CONSERVATION DE L'INFORMATION	
	4 ans de la fermeture du dossier ou du billet	
6.	PROVENANCE DE L'INFORMATION VERSÉE AU FICHIER	
	<ul> <li>□ La personne concernée</li> <li>□ Personnel de la SQDC ou des services partagés avec la SAQ</li> <li>□ Autre organisme</li> <li>□ Autre(s):</li> </ul>	
7.	CATÉGORIES DE PERSONNES CONCERNÉES PAR LES RENSEIGNEMENTS VERSÉS AU FICHIEF	
	<ul> <li>□ Personnel de la SQDC</li> <li>⊠ Clientèle de la SQDC</li> <li>⊠ Autre(s) : Autres membres du public ayant communiqué avec le service à la clientèle</li> </ul>	
8.	PERSONNES AYANT ACCÈS AU FICHIER DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS	
	<ul> <li>Personnel du service à la clientèle (service partagé avec la SAQ)</li> <li>Personnel des services concernés par la suggestion, le commentaire ou la plainte</li> <li>Personnel des services juridiques à des fins de traitement des dossiers problématiques</li> <li>Personnel du service des ressources informationnelles (service partagé SAQ)</li> </ul>	
9.	MESURES DE SÉCURITÉ PRISES POUR ASSURER LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS	
	<ul> <li>✓ Accès sécurisé au fichier</li> <li>✓ Contrôle des accès informatiques</li> <li>✓ Journalisation des actions</li> <li>✓ Application d'une politique de sécurité</li> <li>✓ Masuras de sécurité de l'applicament réseau et des resseurces informationnelles</li> </ul>	
	☑ Mesures de sécurité de l'environnement réseau et des ressources informationnelles	

☐ Autre(s):

☑ Procédure d'élimination des données